



Association Hospitalière

DE BRETAGNE

Président du Conseil d'Administration
Monsieur Pierre LE RAY

Directeur Général
Monsieur Xavier CHEVASSU



Maison d'Accueil Spécialisée

LE VILLAGE VERT

Callac (22)

Responsable : M. Franck DEHAIS

 **02 96 45 51 74**

 **02 96 45 97 63**

 [**secretariat.village-vert@ahbretagne.com**](mailto:secretariat.village-vert@ahbretagne.com)

La localisation de l'établissement

La Maison d'Accueil Spécialisée MAS « Le Village Vert » est située sur la commune de Callac à « Kerbuannec ».

Callac est proche des plateaux techniques des centres hospitaliers de Carhaix et Guingamp et est desservie par une gare SNCF et une ligne autocar.

Cette implantation permet de garantir un cadre de vie adapté aux résidents, facilitant les relations avec leur famille et leur permettant une certaine intégration sociale.

Les critères d'accueil

Pour être admis à la Maison d'Accueil Spécialisée de Callac, il faut être âgé de 20 ans minimum et de 60 ans maximum. Cependant, les personnes handicapées âgées de 18 à 20 ans peuvent être admises sur avis de la Commission Départementale de l'Éducation Spéciale. Elles ne doivent pas présenter de troubles psychiatriques prédominants nécessitant un traitement actif.



Le Village Vert accueille des personnes atteintes d'une ou d'un ensemble de déficiences somatiques ou intellectuelles graves, qui les empêchent de se suffire à elles-mêmes dans les actes essentiels de l'existence.

Les modalités d'accueil

Les admissions en Maison d'Accueil Spécialisée relèvent de la compétence des CDAPH, Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées, pour orienter les personnes adultes handicapées.

La prise en charge financière

Elle est assurée intégralement par un prix de journée forfaitaire accordé par la Sécurité Sociale qui couvre l'ensemble des dépenses. Seul le forfait journalier reste à la charge du résident. Il peut éventuellement être pris en charge par la mutuelle du résident ou par la Couverture Maladie Universelle (CMU).

Le personnel

Une équipe pluridisciplinaire met en œuvre les projets individualisés des résidents et assure la continuité de la surveillance et des soins. Elle regroupe plusieurs professionnels : un médecin psychiatre, un médecin généraliste, un responsable de l'établissement et un responsable adjoint, une secrétaire, des infirmiers, des éducateurs spécialisés, des moniteurs éducateurs, un animateur BPJEPS, un psychomotricien, un kinésithérapeute, un ergothérapeute, des aides-soignants, des aides-psychologiques, des agents des services logistiques et un agent d'entretien.

Le séjour

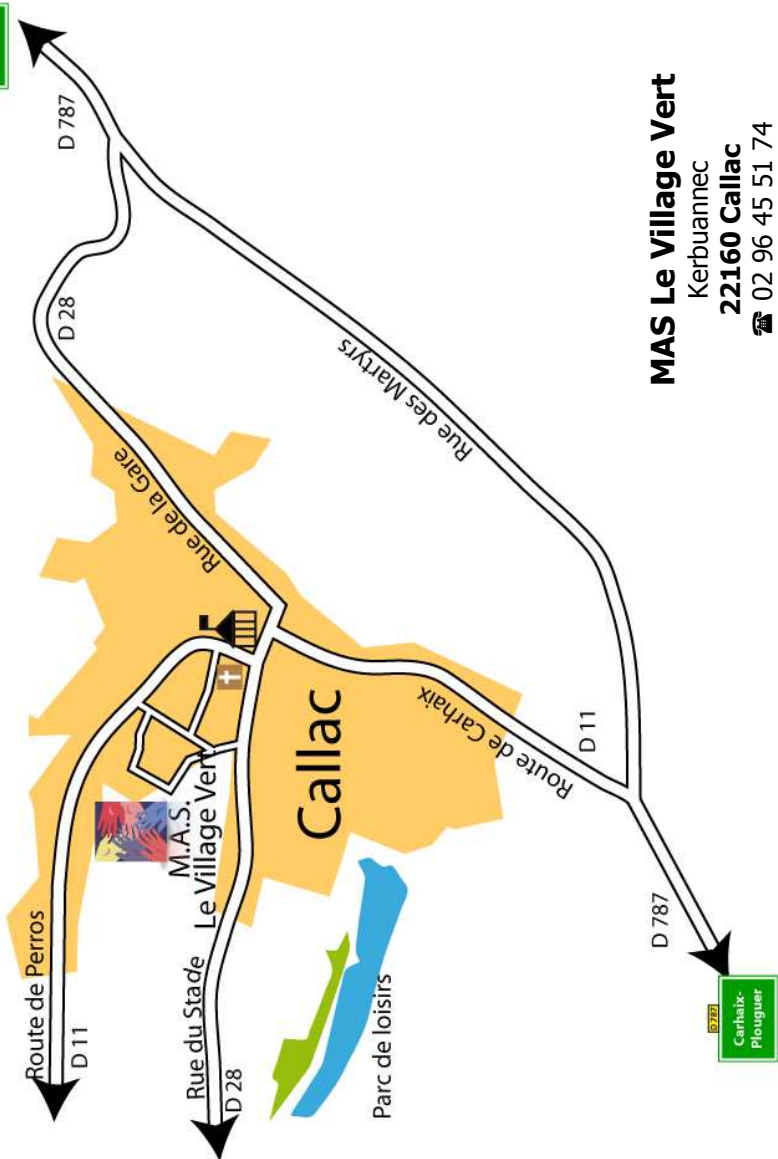
La Maison d'Accueil Spécialisée « Le Village Vert » a une capacité de 60 lits d'hébergement, distribués en 4 unités de vie de plain-pied, réparties autour d'une rue couverte où les résidents peuvent se rencontrer. L'établissement propose des espaces d'intimité et de convivialité. Il est organisé comme un village et cherche à faire vivre cet esprit.

La MAS se compose d'espaces communs :

- un accueil,
- des salles d'activités (esthétique, cuisine, espace d'éveil sensoriel, arts plastiques, balnéothérapie),
- des espaces de rééducation (salle de kinésithérapie, salle de psychomotricité),
- une salle de soins,
- un bureau médical,
- un espace de vie commune proposant un coin cafétéria,
- une salle de réunion.



Et chaque unité dispose également d'espaces de vie permettant aux résidents de se retrouver, de partager des moments de convivialité, repas, animations, etc.



MAS Le Village Vert

Kerbuannec

22160 Callac

☎ 02 96 45 51 74

📠 02 96 45 97 63

📧 secretariat.village-vert@ahbretagne.com



Association Hospitalière
DE BRETAGNE

AHB - 2 route de Rostrenen - 22110 PLOUGUERNÉVEL

☎ 02 96 57 10 00

📠 02 96 36 03 24

www.ahbretagne.com

Service Communication
Tel : 02 96 57 12 19 - Fax : 02 96 57 10 34
M2-SI-53 - Novembre 2017